

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS :  
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr.  
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne  
RÉCLAMES : 25 centimes  
— On traite à forfait. —

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, 's'. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. — Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. — Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier, & Cie place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 3 JANVIER 1873

**BOURSE DE PARIS**

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| DU 2 JANVIER       |           |
| 3 0/0 .....        | 53 35     |
| 4 1/2 .....        | 77 25     |
| Emprunt 1871 ..... | 85 30     |
| Emprunt 1872 ..... | 87 40     |
| DU 3 JANVIER       |           |
| 3 0/0 .....        | 53 35     |
| 4 1/2 .....        | 78 ..     |
| Emprunt 1871 ..... | 85 17 1/2 |
| Emprunt 1872 ..... | 87 40     |

**LETTRE DE PARIS**

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

M. de Bourgoing s'est donc trouvé être un homme de cœur, qui, chose rare dans ce temps, a du caractère au point de mettre sa conscience bien au-dessus de la vanité et de l'intérêt. Il a brusquement donné sa démission. Grand émoi à la présidence et aux affaires étrangères. La Chambre va se réunir, on interpellera : que faire pour prévenir cet éclat ? Invoquer le secours du plus honorable des hommes, de M. de Corcelles, de tout temps l'ami, le défenseur du Saint-Siège ; lui offrir l'ambassade de Rome et opérer ainsi une diversion soudaine à l'effet de la retraite de M. de Bourgoing. M. de Corcelles n'a pas accepté l'ambassade et a voulu y aller voir par ses yeux quelle était la situation à Rome, et a voulu recueillir sur place les informations et les idées, conférer avec le Saint-Père, se pénétrer des sentiments de l'illustre prisonnier du Vatican, et pouvoir rendre un compte fidèle au gouvernement et à l'Assemblée.

C'est donc un enquêteur, et non un ambassadeur qui est parti pour Rome, vendredi dernier, dans la personne du très-honorable M. de Corcelles. Il aura sans doute, à son retour, à dire à M. Thiers et à son ministre des affaires étrangères de dures vérités, à qualifier la conduite de M. Fournier, demander l'adoption d'une politique plus digne et plus loyale. Voilà certainement pourquoi M. de Corcelles a été à Rome, voilà ce qu'il en rapportera. Si, par impossible, il eût accepté la succession de M. de Bourgoing, l'Officiel n'eût pas manqué de le dire ; or, depuis vendredi, l'Officiel est resté muet à cet égard. L'avantage que

le gouvernement retirera de la présence de M. de Corcelles à Rome sera momentanée ; il consistera à permettre l'ajournement des explications à donner à l'Assemblée ; on aura gagné du temps, et, moyennant quelques assurances vagues, on sera délivré de ce gros embarras. A ce jeu perpétuel d'oscillation, les ressorts s'usent ; à force de souffler le chaud et le froid, on désoblige tout le monde et en voulant toujours déguiser la vérité, on arrive à ne plus tromper personne. C'est ce qui adviendra bientôt au gouvernement de M. Thiers.

Nous aurons eu le gouvernement des habiles ; espérons qu'ils nous inspirera le goût de la droiture et de l'honnêteté. C'est le meilleur et le seul vraiment utile.

Parlerai-je maintenant de ces démentis qui arrivent de tous les coins de l'horizon aux récits fantaisistes de la déposition de M. Thiers relative aux causes de la guerre ? Après M. de Gramont, M. Mercier de Lostende. Certes, je suis loin d'approuver les indiscretions que ces deux diplomates se sont permises pour contredire M. Thiers. — Tout faisait un devoir à ces messieurs de se borner à donner un formel démenti aux assertions de M. Thiers, et à proposer à la commission d'enquête de prendre, en comité secret, connaissance des pièces probantes. Mais quelle légèreté, quel emportement de fantaisie et de haine dans ces récits de M. Thiers. Fallait-il pour assouvir son ressentiment contre l'Empire et se faire un piédestal de ces débris, plaider l'innocence de la Prusse, dire qu'elle ne se préparait pas à la guerre alors qu'elle a mis en quinze jours un million d'hommes sous les armes ? Exagérer les fautes déjà si grandes d'un gouvernement qui nous a possédés pendant vingt ans et qui a eu le malheur de réduire les deux tiers du pays ? Avions-nous besoin de ce dernier affront ? En moins de deux ans, M. Thiers a usé toutes les forces de son gouvernement. Les conséquences de ses fautes, de ses partis pris, de ses légèretés, se produisent toutes à la fois. — Elles sont le signe manifeste d'une chute prochaine. — Et après... que Dieu nous aide !

**DE SAINT-CHÉRON.**

On mande de Rome, le 1<sup>er</sup> janvier :

Le commandant de l'Orénoque a reçu l'ordre de se trouver demain à son bord pour recevoir le nouvel équipage venant de France. Le Pape s'est abstenu de donner aucun conseil à M. de Corcelles, qui était resté jusqu'à présent indécis.

Une dernière dépêche dit que M. de Corcelles a accepté sa nomination d'ambassadeur.

Dans les réceptions du jour de l'an, à Versailles, le nonce apostolique n'a pas pris la parole au nom du corps

diplomatique, n'y a pas eu de discours ; chaque membre du corps diplomatique a été reçu à son tour.

Le prince Orloff, malade, n'a pas pu se rendre à Versailles.

**Enquête sur le 4 septembre**

**Déposition de M. Jules BRAME**

Nous reproduisons ci-dessous le passage le plus important de la déposition de M. Jules Brame devant la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale :

Messieurs, je tiens à déclarer d'abord, de la manière la plus formelle, que je n'ai de haine contre qui que ce soit, que l'état de mon esprit et de mes convictions politiques me permet de parler avec la plus complète impartialité des hommes et des choses.

Je ne me suis jamais fait illusion sur les tendances des irréconciliables : cette qualification qu'ils s'étaient appliquée eux-mêmes, indiquait surabondamment que le premier article de leur code politique renfermait la pensée du renversement de l'ordre établi avant le 4 septembre, et, dès lors, chacun de nous pouvait calculer les terribles conséquences que feraient surgir des déchirements sociaux annoncés avec tant d'éclat. J'avais, comme beaucoup de mes amis, adopté ce principe politique : *La liberté sans la révolution*, et ainsi que mes honorables collègues et amis, MM. Daru, de Talhouët, Buffet, de Chambun, Kolb-Berrard et tant d'autres, j'ai constamment recherché et appuyé les réformes libérales ; comme eux aussi, j'ai voté contre la guerre d'Italie, contre l'expédition du Mexique, contre les grandes dépenses et les monopoles, contre toutes ces mesures graves prises en dehors des délibérations préalables des Assemblées ; enfin, dans la dernière Chambre, j'étais du nombre de ceux qui ont voté contre la guerre avec la Prusse.

Le dimanche 7 août, j'étais de retour dans le département du Nord, lorsque subitement nous reçûmes, mes collègues et moi, l'avis pressant de nous rendre à Paris.

Dès mon entrée au Corps législatif, je trouvai dans la salle des conférences du palais Bourbon, cent députés environ. Ils s'étaient réunis pour se concerter sur les mesures commandées par la situation.

Un grand nombre d'entre eux appartenaient au centre gauche, au centre droit et à la droite, ils se rendirent dans un bureau pour délibérer sur les mesures à prendre, et me firent l'honneur de me nommer leur président.

Immédiatement la résolution fut adoptée d'envoyer des délégués à l'impératrice. M. de Dalmas fut chargé d'obtenir une audience pour le soir même, et fit bientôt connaître que l'impératrice recevrait dans la soirée les députés qui seraient désignés par leurs collègues.

Six députés furent délégués, deux appartenant au centre gauche, deux au centre droit, deux à la droite ; ils représentaient ainsi les diverses fractions conservatrices de la Chambre. — On décida qu'ils se rendraient aussitôt aux Tuileries, et qu'ils demanderaient à Sa Majesté l'impératrice de réaliser les trois mesures suivantes :

1<sup>o</sup> Le renvoi immédiat du ministère Olivier ;

2<sup>o</sup> La nomination du général Trochu au ministère de la guerre dans le nouveau cabinet ;

3<sup>o</sup> La nomination du général de Montau-

ban au commandement de l'armée chargée de couvrir Paris.

Les six députés délégués furent : MM. Jules Brame, de Dalmas (centre gauche), Dupuy de Lôme et Jossseau (centre droit), Dugué de la Fauconnerie et un autre député dont le nom m'échappe en ce moment (droite).

Au moment où nous arrivâmes aux Tuileries (dix heures du soir), l'impératrice présidait le conseil des ministres ; elle sortit aussitôt, et nous reçut dans le salon voisin. — Procédant avec la gravité qu'imposaient les circonstances, elle s'adressa successivement à chacun de nous, et nous interrogea sur les divers points faisant l'objet de notre mission.

La situation, ses périls, les fautes commises, la nécessité des mesures immédiates à prendre, furent exposés sans déguisement.

Après nous avoir entendus, l'impératrice appela la discussion sur chacune des mesures que nous lui proposions d'adopter sans délai :

1<sup>o</sup> Sur le renvoi du ministère Olivier ; elle pensait qu'une crise ministérielle, en face de l'ennemi, serait périlleuse, jetterait des inquiétudes dans les esprits, au moment où nous avions tant besoin de fermeté et de confiance. — Cette crise, ajoutait-elle, pourrait faire croire à un désaccord entre le gouvernement et le Corps législatif, alors que l'union seule pouvait encore tout sauver.

Elle termina en déclarant qu'une des premières nécessités de la situation était de ne pas perdre un instant pour réorganiser la défense. — Nous insistâmes sur l'urgence de la mesure. L'état de l'opinion, disions-nous, l'exigeait ; c'était dans l'intérêt de la défense même et pour donner de l'élan et de l'énergie qu'elle était indispensable.

Un délai de vingt-quatre heures au plus pouvait suffire à tout ;

2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> — Sur la proposition de nommer le général Trochu au ministère de la guerre et le général de Palikao au commandement de l'armée destinée à couvrir Paris, l'impératrice nous dit qu'elle avait fait faire des ouvertures au général Trochu à ce sujet, mais qu'il avait mis pour condition à son acceptation : qu'il lui serait permis, en montant pour la première fois à la tribune, de dévoiler toutes les fautes commises depuis 1866, et de se livrer à leur critique. — « Une telle condition, dans un tel moment, est-elle acceptable, dit l'impératrice, alors que l'ennemi nous menace et est prêt à profiter de nos discordes intérieures ? Faut-il venir développer plus ou moins longuement à la tribune, méthodiquement sans doute, nos côtés faibles, et se livrer à des dissertations qui viendraient révéler à l'ennemi ce que nous avons intérêt à lui cacher ? J'en fais juge chacun de vous. »

Deux députés (MM. Jossseau et de Dalmas) insistèrent et demandèrent à l'impératrice de voir elle-même le général Trochu, convaincus qu'il avait trop de patriotisme pour persister à mettre une pareille condition à son acceptation.

« Cela serait sans efficacité, répondit l'impératrice, il faut aller vite, nous n'avons plus de temps à perdre ; l'un des amis du général l'a vu de ma part, et le général a formellement et nettement insisté sur sa détermination qui est absolue. »

Elle nous laissa entrevoir que son choix se porterait sur le général comte de Montauban, qu'elle avait appelé de Lyon à Paris.

Nous quittâmes l'impératrice en lui faisant remarquer que les cent députés au nom desquels nous nous présentions à titre de délégués, composaient les différentes nuances du parti conservateur, et en l'engageant à réfléchir sur la gravité de notre démarche et de ses conséquences.